CNP assurances

Assurons un monde plus ouvert

L'épargne responsable

Agissons ensemble pour un monde durable

CNP Assurances

Assureur et investisseur responsable

1 mission

Protéger dans la durée les personnes et tout ce qui compte pour elles

2 continents

Europe et Amérique latine

36 millions d'assurés

en prévoyance/protection dans le monde et

12 millions

en épargne/retraite

88 % des actifs

gérés avec des filtres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

CNP Assurances
et ses partenaires distributeurs se sont engagés très tôt pour un monde durable et proposent à leurs clients d'agir à leurs côtés via leur épargne.

Comment ça marche ?
Quelle différence avec les autres supports d'épargne ?
Découvrez l'épargne responsable en questions.

Voulez-vous donner du sens à votre épargne ?

En souscrivant une assurance vie chez CNP Assurances, vous choisissez un assureur engagé depuis toujours dans l'intérêt général et un pionnier de l'investissement responsable. Vous devenez acteur avec nous.

L'investissement responsable est un levier face aux défis de nos sociétés

Les investissements de CNP Assurances sont passés au filtre de critères financiers, environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'idée est de s'assurer, notamment, que la prospérité de l'entreprise dans laquelle votre argent va être placé ne se fait pas au détriment de ses collaborateurs ou de la planète, autrement dit que son développement est responsable.

C'est une épargne utile

Votre assurance vie peut changer le cours des choses. Elle soutient l'économie locale en favorisant les PME et en finançant les infrastructures de notre pays. Elle accélère la transition énergétique en investissant dans les énergies renouvelables.

C'est un placement de long terme

Votre assurance vie laisse aux entreprises dans lesquelles elle est investie le temps de se développer, de s'adapter aux transitions démographiques, technologiques et écologiques et d'innover pour les générations futures.

C'est une sécurité

Mesurer les impacts d'une entreprise sur son environnement, ses collaborateurs, ses clients et ses fournisseurs renforce la connaissance de cette entreprise et réduit les risques inhérents à l'investissement, tout en préservant vos intérêts.

C'est un choix performant

De nombreuses études ont démontré qu'il n'y a généralement pas de sous-performance financière entre les fonds d'investissement responsable et les fonds d'investissement classique. Au contraire, des études récentes montrent que les fonds responsables ont mieux résisté lors de la crise économique liée au Covid-19. De plus, l'investissement responsable peut se faire dans le cadre de l'assurance vie avec tous ses avantages (disponibilité, fiscalité, transmission en cas de décès).

Comment agir concrètement ?

Devenez un acteur engagé avec votre assurance vie en unités de compte (UC)

Savez-vous qu'à travers les offres en unités de compte, vous pouvez avoir un impact environnemental et social ? Parlez-en avec votre conseiller.

Certaines UC vous donnent accès à des fonds responsables sélectionnés par CNP Assurances. Ils sont gérés par des experts qui choisissent les actifs sur lesquels investir (actions, obligations, trésorerie ou immobilier). Ces fonds peuvent être généralistes, c'est-à-dire investis dans tous les secteurs de l'économie, ou thématiques, par exemple fléchés vers un objectif de développement durable comme la lutte contre le changement climatique. Certains fonds dits « à impact » affichent clairement leur ambition : générer un impact environnemental ou social positif et mesurable, comme réduire les émissions de gaz à effet de serre ou créer des emplois.

Suivez les labels : ils certifient la qualité des unités de compte en termes d'investissement responsable.

Le label ISR garantit que votre épargne intègre des critères ESG de manière significative. Il est attribué après audit par un tiers indépendant.

Le label Greenfin garantit que votre épargne est investie dans la transition énergétique et écologique et ne finance pas les énergies fossiles. Il est attribué après audit par un tiers indépendant.

Le label Finansol garantit que votre épargne finance l'économie sociale et solidaire (création d'emplois, lutte contre l'exclusion, cohésion sociale, etc.). Il est attribué après contrôle par le Comité du label Finansol.

LES DIFFÉRENTS LABELS DE L'ÉPARGNE RESPONSABLE EN UNITÉS DE COMPTE (UC)

OFFRES	FILTRES UTILISÉS	LABEL
UC avec label ISR	*Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance*	Label ISR Label d'État de l'investissement socialement responsable
UC avec label Greenfin	*Investissements dédiés à la transition énergétique et écologique (énergies renouvelables, transport ferroviaire, économie circulaire, etc.) et exclusion des énergies fossiles*	GREENFIN LABEL FRANCE FINANCE VERTE Label d'État de la finance verte
UC avec label Finansol	*5 % minimum des investissements dédiés à des initiatives solidaires ou 25 % minimum de la performance versée sous forme de dons à des associations solidaires*	finansol Label de référence de l'épargne solidaire

UNE FORTE CROISSANCE DU MONTANT INVESTI PAR NOS ASSURÉS DANS DES UNITÉS DE COMPTE RESPONSABLES

11,1 Md€ investis

par nos assurés dans des UC responsables à fin 2020, soit un encours multiplié par 5 en un an.

Devenez un acteur engagé avec votre assurance vie en euros

ITINÉRAIRE DE VOTRE ÉPARGNE DANS LE FONDS EN EUROS DE CNP ASSURANCES

Vous placez votre argent dans une assurance vie en euros de CNP Assurances via votre conseiller

CNP Assurances s'assure de la qualité durable des actifs de son fonds en euros en appliquant des filtres financiers et ESG

Votre épargne est investie dans un panier d'actifs dûment sélectionnés, diversifiés et optimisés régulièrement

CNP Assurances s'attache à donner du sens à son rôle d'intermédiaire financier en passant son portefeuille d'investissements de plus de 300 milliards d'euros au filtre de critères financiers, environnementaux, sociaux et de gouvernance.
C'est dans un panier d'actifs diversifié et en accord avec ses valeurs d'investisseur responsable que CNP Assurances investit votre épargne en euros. Vous devenez un acteur engagé avec nous.

Filtres financiers
Exemples : croissance du chiffre d'affaires, versement d'un dividende régulier.

Filtres environnementaux
Exemples : impact sur l'eau, la pollution, le climat.

Filtres sociaux
Exemples : respect des droits de l'homme, dialogue social, diversité.

Filtres de gouvernance
Exemples : rémunération des dirigeants, transparence fiscale, lutte contre la corruption.

Ensemble sur le chemin de la neutralité carbone

Contribuez à changer la donne environnementale avec nous

En optant pour le fonds en euros de CNP Assurances, vous contribuez à changer la donne environnementale tout en bénéficiant d'un placement peu risqué.

Fort de 17 milliards d'euros investis en faveur de la transition énergétique et d'un portefeuille d'actifs dont les émissions de gaz à effet de serre baissent régulièrement, **CNP Assurances s'est engagé à atteindre la neutralité carbone de ses portefeuilles d'investissements à l'horizon 2050.**

Fin 2019, CNP Assurances a rejoint la *Net-Zero Asset Owner Alliance*, une initiative soutenue par les Nations unies visant à accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat afin de **limiter à 1,5 °C l'augmentation de la température d'ici à la fin du siècle.**

Les membres de l'alliance s'engagent à tenir compte de l'avancée des connaissances scientifiques, notamment des conclusions du GIEC [1], et à rendre compte régulièrement des progrès accomplis en se fixant des objectifs intermédiaires tous les cinq ans jusqu'en 2050.

(1) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Le saviez-vous ?

CNP Assurances est le premier propriétaire privé de forêts françaises et gère de manière durable **56 488 hectares** de forêts à fin 2020. Ces forêts contribuent à préserver la biodiversité, à lutter contre l'érosion des sols et à capter de manière naturelle du CO_2 (493 000 tonnes en 2020, soit l'équivalent des émissions annuelles d'environ 60 000 Français).

CNP Assurances réduit, année après année, les émissions de gaz à effet de serre de ses portefeuilles d'investissements

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES PLACEMENTS EN ACTIONS
(kgeq CO_2/k€ investi)

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES PLACEMENTS EN IMMOBILIER
(kgeq CO_2/m²)

AFIN D'ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE DE SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENTS D'ICI 2050, CNP ASSURANCES RENFORCE SES OBJECTIFS À L'HORIZON 2025

– 25 % de réduction supplémentaire des émissions de gaz à effet de serre des placements en actions et en obligations d'entreprises entre 2019 et 2024.

– 10 % de réduction supplémentaire des émissions de gaz à effet de serre des placements en immobilier entre 2019 et 2024.

Comment CNP Assurances défend vos intérêts ?

3 307 entreprises exclues de nos investissements car impliquées dans les armes, le tabac, le charbon, le pétrole, le gaz ou ne respectant pas le Pacte mondial des Nations unies (droits de l'homme, droits du travail, etc.).

123 pays exclus de nos investissements pour des raisons d'opacité fiscale, de corruption ou de non-respect de la démocratie et des libertés.

CNP Assurances s'attache à offrir à ses assurés un rendement optimal à long terme et un impact positif pour une société inclusive et durable.

Des placements responsables
Au-delà des unités de compte vertes, responsables ou solidaires, CNP Assurances applique des filtres ESG à 88 % de ses investissements et s'emploie à les étendre année après année. Elle exclut de ses placements des pays et des entreprises en raison de leur activité ou de leurs pratiques.

Une veille continue
Tout au long de votre investissement, CNP Assurances vous représente et défend ses engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les experts de CNP Assurances dialoguent avec les dirigeants d'entreprises, les exploitants d'immeubles ou les responsables d'infrastructures pour s'assurer de leur développement durable. De même, lors des assemblées générales des entreprises cotées en Bourse, CNP Assurances vous représente et défend ses valeurs d'investisseur responsable.

Le saviez-vous ?

En 2020, CNP Assurances a voté lors des assemblées générales de 103 entreprises implantées dans 10 pays, représentant 95 % du portefeuille d'actions détenues en direct. À cette occasion, elle a soutenu toutes les résolutions sur le climat et rejeté 25 % des résolutions proposées par les entreprises, notamment en raison de rémunération excessive de certains dirigeants et de parité insuffisante de certains conseils d'administration.

Pour en savoir plus sur notre politique d'exclusion, consultez notre rapport sur l'investissement responsable 2020 sur cnp.fr.

LA POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE DE CNP ASSURANCES EST RECONNUE PAR LES AGENCES DE NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

5e sur 49 assureurs en Europe

Meilleure notation du secteur de l'assurance

Meilleure notation du secteur de l'assurance

Amélioration continue de la notation sur la stratégie et la gouvernance

Lexique

ESG

Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance qui guident l'investissement responsable au-delà des critères purement financiers.

Exclusions

Entreprises et pays que CNP Assurances exclut de son périmètre d'investissements en raison de leur activité ou de leurs pratiques.

Fonds en euros

Au sein d'une assurance vie, fonds géré directement par CNP Assurances visant à protéger l'épargne des assurés avec un risque limité.

Gouvernance

Ensemble des règles qui déterminent la manière dont une entreprise est gérée (conseil d'administration, rémunération des dirigeants, etc.).

ISR

Investissement socialement responsable : pratique qui intègre des critères ESG dans la gestion des actifs financiers.

Règlement SFDR

Depuis mars 2021, le règlement européen *Sustainable Finance Disclosure Regulation* (SFDR) demande aux assureurs de fournir à chaque client des informations sur la durabilité de leur contrat d'assurance vie ou d'épargne retraite. L'assureur doit notamment expliquer comment il prend en compte les risques de durabilité et les incidences négatives sur la durabilité dans ses décisions d'investissement. Ces informations sont disponibles sur cnp.fr, rubrique Info réglementée.

Risque de durabilité

Événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif important sur la valeur d'un investissement.

Incidences négatives sur la durabilité

Impact négatif d'une décision d'investissement sur un facteur de durabilité, c'est-à-dire un enjeu environnemental, social ou de gouvernance.

Support d'investissement responsable

Il peut promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou avoir un objectif d'investissement durable (objectif environnemental ou social), mais doit dans tous les cas être réalisé dans des entreprises qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Unités de compte (UC)

Au sein d'une assurance vie, supports qui permettent d'accéder aux marchés financiers via des fonds investis en actions, en obligations, en trésorerie ou en immobilier et de dynamiser son épargne en contrepartie d'une prise de risque sur son capital.

Suivez-nous

@CNP_Assurances
cnpassurances.officiel
Linkedin.com/company/cnp
cnp_assurances
youtube.com/c/CnpFr_officiel

Pour en savoir plus

Retrouvez nos engagements et nos résultats, téléchargez notre bilan RSE ou notre rapport sur l'investissement responsable sur **cnp.fr**

Rapport sur l'investissement responsable 2020

Bilan RSE 2020

CNP Assurances – Juin 2021
Conception et réalisation : HAVAS PARIS
Crédits photo : Getty Images/RossHelen – Westend61.

Assurons
un monde
plus ouvert

CNP Assurances I Siège social : 4, place Raoul Dautry – 75716 Paris Cedex 15 I Tél. : 01 42 18 88 88 I www.cnp.fr
Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré – 341 737 062 RCS Paris
Entreprise régie par le Code des assurances